

AU CŒUR



DE L'ACTU

Cœur de Charente | Magazine communautaire | n°11 | juin 2025



- Budget 2025
- Itinérance et proximité
- Que fait la Communauté de communes pour vous ?



LE MOT DU PRÉSIDENT

Je vous propose à travers ce bulletin de zoomer sur quelques éléments essentiels de notre travail communautaire.

Nos budgets viennent d'être adoptés à l'unanimité une nouvelle fois sans augmenter les taux de fiscalité. Ils sont le résultat d'un travail efficace dans son élaboration, d'une équipe unie d'élus et techniciens.

Nos finances sont saines même si nous avons et montrons une vraie ambition pour notre territoire.

La rubrique : « Que fait la Communauté de communes ? » est suffisamment éloquente.

Ce mandat qui expirera dans quelques mois aura été marqué par l'implantation d'équipements structurants dont nous pouvons être fiers :

- La maison de santé à Aigre
- La caserne de gendarmerie à Mansle-les-Fontaines
- Le Pôle enfance jeunesse de Vars La Boixe
- Le déploiement du Très Haut Débit
- Le développement des zones d'activités
- L'aménagement de terrains familiaux à Aigre
- La mise en place d'une OPAH

C'est ainsi, avec patience mais avec pugnacité que nous avançons pour notre territoire, pour chacun d'entre vous. Cette dynamique doit être maintenue.

Au nom des élus communautaires, je vous souhaite un très bel été. Profitez pleinement des nombreuses animations organisées sur notre territoire.

Christian Croizard,
Président de la Communauté de communes Cœur de Charente,
Maire de Mansle-les-Fontaines.



Communauté de communes
Cœur de Charente

www.coeurdecharente.fr

• Siège communautaire

10 route de Paris
16560 TOURRIERS

☎ 05 45 20 68 46

secretariat@coeurdecharente.fr

• Pôle aménagement & environnement

5 avenue Paul Mairat
16230 MANSLE-LES-FONTAINES

☎ 05 45 20 71 33

 Communauté de communes
Cœur de Charente

Responsable de la publication :

Christian Croizard

Coordination du bulletin :

Eric Bouchet, vice-président en charge de la communication et Caroline Desvars, chargée de communication

Impression :

Médiaprint (Chasseneuil-sur-Bonnieure)
www.mediaprint-eco.com

Maquette/création graphique :

Atelier Philographie (Val-de-Bonnieure)
www.philographie.com

Photo de couverture :

Accueil de loisirs de Vars
©coeurdecharente

Tirage : 12 800 ex.

Dépôt légal : juin 2025

HABITAT - LOGEMENT



OPAH OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT DES AIDES LOCALES ADAPTÉES

Un soutien renforcé pour rénover les logements grâce à l'OPAH et au programme Petites Villes de Demain

Un diagnostic mené sur le territoire a mis en évidence une forte vacance des logements en centres-bourgs, avec de nombreux bâtiments inhabités ou dégradés, parfois insalubres ou mal adaptés au vieillissement. Alors que l'État finance jusqu'à 90 % des travaux pour les propriétaires très modestes, les élus de Cœur de Charente ont choisi de renforcer l'accompagnement local. Ils ont ainsi défini deux priorités :

- Rénover les logements dégradés ou très dégradés ;
- Soutenir la transformation de bâtiments vacants (granges, dépendances) en logements.

Qu'est-ce qu'une OPAH ?

Elle permet d'accompagner les propriétaires dans leurs projets de rénovation. L'opérateur SOLIHA Charente, missionné par la Communauté de communes,

assure le conseil, l'appui technique et le montage des dossiers de subvention.

Des aides via l'ANAH :

Les propriétaires peuvent bénéficier des aides de l'ANAH, selon leurs revenus et la nature des travaux : économie d'énergie, adaptation du logement, lutte contre l'habitat indigne, etc.

Des aides locales complémentaires :

Pour aller plus loin, Cœur de Charente et les communes inscrites au programme Petites Villes de Demain (Aigre, Mansle-les-Fontaines, St-Amant-de-Boixe, La Boixe) apportent des aides supplémentaires, ciblées sur 2 types de porteurs de projets :

1. Propriétaires occupants

La Communauté de communes finance 10 % du montant des travaux, dans la limite de 4 000 €, en complément des aides de l'ANAH.

2. Propriétaires bailleurs souhaitant remettre un logement sur le marché

Les propriétaires de logements éligibles à Ma Prime Logement Décent

(ANAH) peuvent bénéficier :

- D'une aide complémentaire de 10 % des travaux par la Communauté de communes (plafonnée à 7 000 €) ;
- Un soutien à la transformation des bâtiments vacants : parce qu'ils représentent un réservoir important de logements, les bâtiments anciens (granges, dépendances, locaux vacants en cœur de bourg) font l'objet d'une attention particulière. Pour inciter à leur réhabilitation, la Communauté de communes apporte une subvention équivalente à 10 % des travaux dans la limite de 4000€. Les communes Petites Villes de Demain abondent en plus des aides communautaires à hauteur de 10% des travaux (dans la limite de 3000€ ou 4000€ selon les situations).

Pour savoir si votre projet est éligible et être accompagné, contactez SOLIHA Charente : 05 45 95 62 02 ou contact.charente@solihha.fr

DES GESTES ESSENTIELS POUR ÉVACUER LA CHALEUR ET CAPTER LA FRAÎCHEUR

Effectuer les bons gestes au bon moment est indispensable pour rafraîchir votre logement. Stopper les rayons du soleil, aérer et capter la fraîcheur la nuit sont les clés d'un logement confortable 24 h / 24.

EN JOURNÉE



Le meilleur moyen de garder son logement frais est d'empêcher la chaleur d'y entrer.

Fermer les fenêtres

bien avant que la température extérieure ne dépasse celle du logement.

Fermer les volets

avant que le soleil ne tape sur les fenêtres.

Laisser les portes intérieures fermées

pour ne pas faire circuler l'air chaud d'une pièce à l'autre. Les pièces au nord, moins exposées au soleil, restent souvent plus fraîches que les pièces au sud.

À l'intérieur, limitez au maximum les émissions de chaleur comme celles des ordinateurs et consoles de jeux, du four... Mangez plutôt des fruits et légumes en salade, qui contribuent aussi à votre bonne hydratation !



Plus d'information sur <https://agirpourlatransition.ademe.fr>

EN SOIRÉE, LA NUIT, TÔT LE MATIN



Quand l'air extérieur est frais, c'est le moment d'ouvrir.

Arroser la terrasse et les plantes le soir

(sauf en période de sécheresse prononcée) cela permet de rafraîchir l'atmosphère environnante. Pour éviter le développement des larves de moustiques, mettez du sable dans les soucoupes des jardinières et des pots.

Faire circuler l'air

en ouvrant les fenêtres et les portes pour créer des courants d'air.

Dans un logement avec plusieurs étages, ouvrir les fenêtres en bas et en haut est une solution particulièrement efficace pour évacuer la chaleur car l'air chaud monte naturellement (« effet cheminée »).

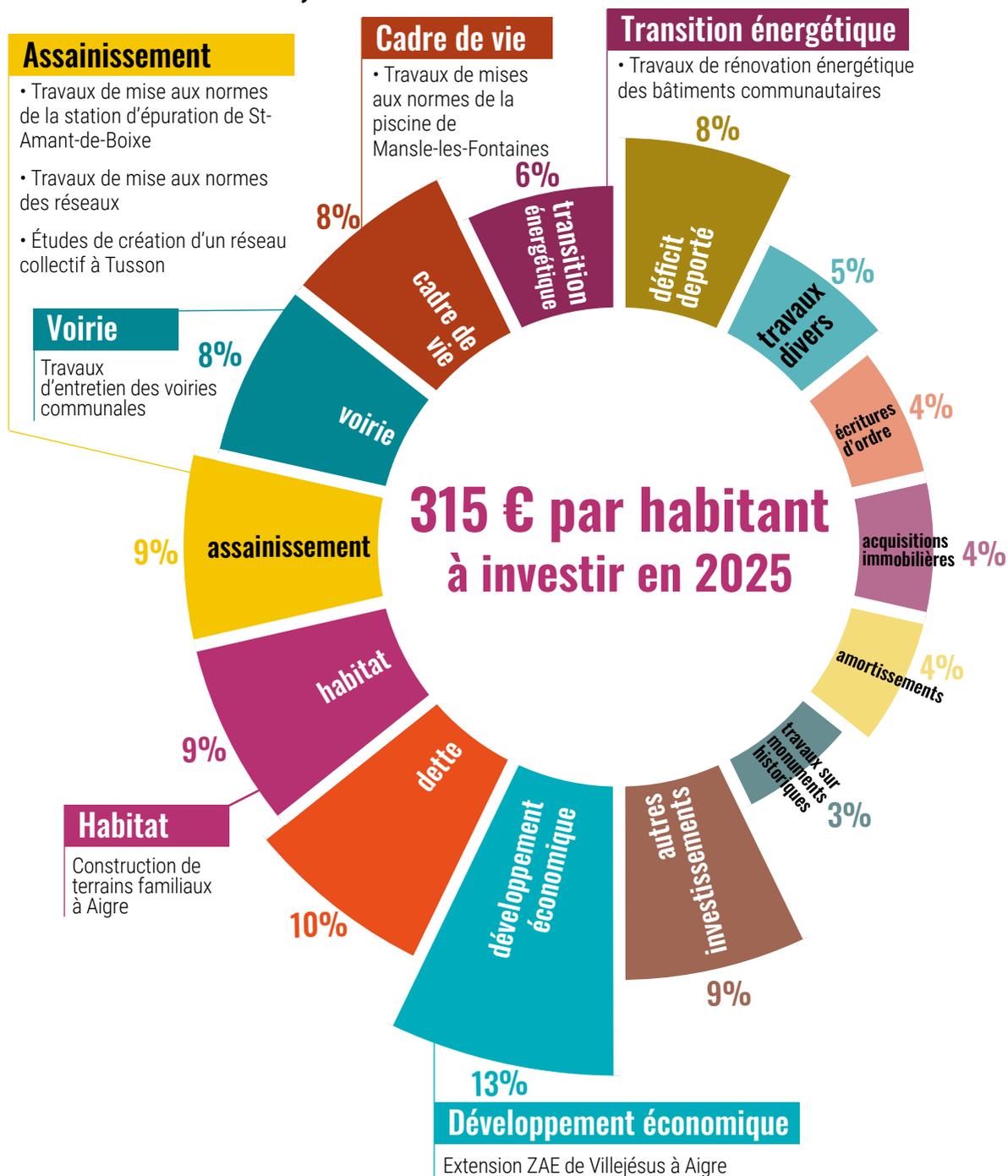


BUDGET 2025

Le budget de Cœur de Charente est constitué de 2 sections. **Les dépenses d'investissement** concernent les achats de matériels durables, les constructions ou aménagement de bâtiments, les travaux d'infrastructure et les emprunts. La section d'investissement du budget communautaire pour 2025, votée en avril dernier, s'équilibre en dépenses et recettes à 6,9 millions d'euros.

La section de fonctionnement, qui se compose de toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement des services communautaires s'élève à 15,38 millions d'euros. Ces dépenses régulières et charges financières sont équilibrées par les recettes issues des contributions fiscales locales, de la dotation annuelle de l'Etat, des redevances des services publics communautaires et des loyers du patrimoine immobilier communautaire.

INVESTISSEMENT 6,9 M€





Travaux - église de Mouton



Contrôle d'un assainissement



Terrains familiaux



Enfance jeunesse



Signalisation des entreprises des ZA



Travaux - piscine de Mansle

FONCTIONNEMENT 15,38 M€ tous budgets confondus

Pour 100 € dépensés



Exploitation des équipements communautaires



Sécurité incendie et secours



Tourisme, culture & patrimoine



TOURISME - LOISIRS

LA PISCINE COMMUNAUTAIRE DE LA DOUE FAIT PEAU NEUVE !

Les travaux de la piscine à Mansle-les-Fontaines engagés cette année ont pris plus de temps que prévu et ont contraint la Communauté de communes à une ouverture repoussée en juillet.

Les enfants des écoles de Charente pourront toutefois accéder à la piscine en septembre pour bénéficier du dispositif « savoir nager ». En effet, la Communauté de communes Cœur de Charente permet un accès gratuit aux bassins et finance également les transports.

La piscine ouvrira ses portes au public le 5 juillet !

Du lundi au dimanche 11h à 19h

Le mercredi 14h-19h



- De nombreuses activités ludiques « Forme et fitness » tout l'été.
- Des cours d'apprentissage ou de perfectionnement sur réservation auprès du Club des pirates Manslois.
- Des soirées.

Tél : 05.45.20.34.99 www.coeurdecharente.fr

TOURISME

*Habitants de Cœur de Charente,
l'Office de tourisme est aussi là pour vous !*

Plaque tournante de l'information et de sa diffusion, l'office du tourisme met à votre service de nombreux outils.

- **LA CARTE DÉCOUVERTE** pour connaître les sites de visites et les activités de loisirs à côté de chez vous

• LA CARTE INTERACTIVE LOOPI

Pour retrouver en ligne les sentiers de randonnées et un calculateur d'itinéraire pour faire ses propres balades et sur smartphone avec l'application Loopi



• L'AGENDA DES MANIFESTATIONS

en Nord Charente

- **UN SITE INTERNET** www.destination-nordcharente.com

• FACEBOOK ET INSTAGRAM

HORAIRES ÉTÉ DES ANTENNES OFFICE DE TOURISME

> **Mansle-les-Fontaines** - tél : 05.45.20.39.91

- lundi : 14h -18h
- mardi - mercredi- vendredi 9h30-12h30 / 14h - 18h
- dimanche : 9h30 -12h30
- Fermé le jeudi et le samedi

> **Ruffec** - tél : 05.45.31.05.42

- mardi - mercredi - jeudi - vendredi : 9h30-12h30 / 14h -18h
- samedi : 9h30 -12h30
- Fermé le dimanche et lundi

Carte
DÉCOUVERTE
du Nord Charente

Destination
NORD
CHARENTE

PATRIMOINE - ACTIVITÉS - VISITES



**Si vous êtes organisateurs
d'événements, faites votre
enregistrement en ligne
via ce QR code**

PARENTALITÉ : LES TEMPS FORTS DU RELAIS PETITE ENFANCE

Sous la houlette de Véronique Desemery, responsable du RPE, des temps forts sont proposés aux assistantes maternelles. Ils favorisent l'échange, la rencontre et participent à leur professionnalisation, au bénéfice des enfants et de leurs familles.

Des **ateliers-formation « Signe avec bébé »** sont actuellement proposés aux assistantes maternelles. Animés par Aurélie Haudiquet, cette formation participe à faciliter et renforcer le lien entre le jeune enfant et l'adulte. Un cycle de 6 séances a démarré et s'achèvera en octobre prochain.

Toujours dans l'intention d'accompagner la formation des professionnelles de la petite enfance (assistantes maternelles), 2 sessions de **formation aux premiers secours (SST)** se dérouleront au sein du RPE courant octobre prochain.

Des **ateliers d'éveil musical** animés par Célia Tritz, musicienne formatrice pour le jeune public, sont aussi proposés aux tout-petits accompagnés de leur assistante maternelle, à Aigre, Val-de-Bonnieure, Mansle-les-Fontaines et La Boixe/Vars. Deux spectacles de clôture auront lieu les 30 juin (Mansle-les-Fontaines) et 1^{er} juillet (La Boixe/Vars) prochains, au sein des maisons de la petite enfance.

Le 19 novembre prochain aura lieu la **journée nationale des assistantes maternelles**, des ateliers seront proposés localement, n'hésitez pas à contacter le RPE Cœur de Charente au 06 27 84 40 51.

Répit parental, un réseau de partenaires et de service à l'écoute des parents :

Le lieu d'accueil enfants parents est un espace de

rencontre et d'échange pour la famille. Il est ouvert à tous les enfants de moins de 6 ans accompagnés d'un parent ou d'un adulte référent, ainsi qu'aux futurs parents. Il est gratuit, sans inscription.

Ouvert le lundi matin à La Boixe/Vars (pôle Mômes en Cœur), le mardi matin à Mansle-les-Fontaines (pôle enfance Les lucioles - espace Pierres Vives) et le mercredi matin à Aigre (pôle enfance Le P'tit D'Osme).

Guichet unique : 06 27 84 40 51



Une aide à domicile pour prévenir l'épuisement parental :

la CAF de la Charente propose une nouvelle offre de service, spécialement conçue pour les familles charentaises dans cette période unique et parfois exigeante qu'est l'arrivée d'un enfant. Dans le cadre d'une expérimentation, la Caf de la Charente propose une aide à domicile par un Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale (TISF). Cette offre comprend 10 heures d'intervention gratuite pour aider les familles à mieux gérer leur quotidien et prévenir l'épuisement parental. L'arrivée d'un enfant peut transformer profondément le quotidien et augmenter la charge mentale. L'objectif de cette nouvelle offre est de fournir un moment de répit, de permettre aux parents de prendre du recul et de se détendre, tout en les rassurant sur la qualité des liens avec leur enfant.

Contact ADMR : 05.45.37.00.50 info@fede16.admr.org

2 NOUVEAUX LIEUX DÉDIÉS AUX JEUNES (12/17 ANS) À AIGRE ET À ST-AMANT-DE-BOIXE :

Dès cet été, nos animateurs Tony et Loïc accueilleront les jeunes dans de nouveaux lieux. La nouvelle municipalité de St-Amant-de-Boixe a, en effet, décidé de mettre un local à disposition des jeunes collégiens le mercredi après-midi en période scolaire et a sollicité le partenariat de la Communauté de communes.

Ainsi, à compter du mois de juin, Loïc accueillera les jeunes à leur sortie du collège, ce qui leur permettra

désormais de venir à pied à leurs activités.

Sollicitée par la Communauté de communes, **la municipalité d'Aigre mettra également à disposition des jeunes un local au parc des Charmilles.** Ainsi, Tony pourra accueillir, dès cet été, les jeunes dans ce nouveau lieu adapté, qui pourront profiter également des charmants espaces extérieurs aménagés par la commune, tels que le parcours

de santé, les espaces de détente, le terrain de boules, la balade nature et patrimoine concoctée par le service tourisme en partenariat avec l'Office de tourisme et le PETR du Ruffécois.

CONTACT

• Tony Ménanteau (Aigre)

05.45.66.32.73

• Loïc Mallemanche (La Boixe - Vars)

05.45.20.09.67

ITINÉRANCE ET PROXIMITÉ



LES COMMERCES ET SERVICES AMBULANTS SILLONNENT NOS VILLAGES DE CAMPAGNE

À l'heure où des commerces ferment et des services disparaissent d'autres voient le jour sous une formule itinérante, pour venir au plus près des habitants et recréer du lien social. Ils sont aussi une part importante de notre économie.

Certains villages comme Nanclars gardent encore les traces de ces marchands ambulants (la Rue des colporteurs et ces maisons caractéristiques) qui parcouraient des centaines de km pour s'approvisionner et vendre ensuite leur marchandise : lainages, couteaux, quincaillerie par exemple.

Le **Food truck** est devenu un incontournable de nos places de village et événementiels, mais de nombreux autres services existent. Les **camions alimentaires, boucherie, épicerie**, parcourent vos villages de manière régulière.

D'autres services sont également proposés, c'est le cas avec le camion d'Aurélie qui est équipé pour tous travaux d'affûtage.

Un autre type de service a également vu le jour, celui des **services administratifs** à travers le bus d'Emmaüs, l'**EmmaBüs/France Services**. Vous obtiendrez des informations sur le permis de conduire, la carte d'identité, l'Assurance maladie, les retraites, les inscriptions à France travail, les impôts, etc.

Permanences de l'EmmaBüs : Valence, St-Amant-de-Boixe, Tusson, St-Fraigne, Verdille, Luxé, Val-de-Bonnieure. Adressez-vous à votre mairie pour avoir les jours et les horaires.

La **santé** est elle aussi en mouvement, via des bus de dépistage, des bus d'information tel que le **Bus de LEA**, un nouveau lieu d'écoute, un espace ressource pour les aidants. Il fera notamment escale à Aigre du 3 au 24 juillet.

RENCONTRE AVEC AURÉLIE « LA P'TITE LAME »

Aurélie Lo Nobile a lancé son entreprise « La P'tite Lame » en juin 2023 avec une vraie volonté de s'installer et de servir le monde rural. **« Je me suis formée dans une école spécialisée pour devenir affûteur rémouleur itinérant. Je voulais m'installer seule, avec cette envie d'itinérance. Mais ce qui me réjouit par dessus tout c'est l'idée d'apporter une longévité à un outil qui est parfois dans la vie des gens depuis de nombreuses années. »**

Depuis son ouverture Aurélie part à la rencontre de particuliers et de professionnels. **« Avec les particuliers j'apporte autre chose qu'un simple service d'affûtage et cela tombe bien car pour avancer moi-même j'ai besoin du contact avec les autres... et le lien est fort en milieu rural. Quant aux professionnels (restaurateurs, coiffeurs, couturières...), j'essaie d'être un facilitateur, de réduire leurs contraintes et de venir servir au plus proche de leurs activités ».** De nombreux organismes peuvent aider au montage des dossiers, c'est par exemple le cas de la

CMA (Chambre des Métiers et de l'Artisanat). **« Je suis référencée dans la catégorie commerçant non sédentaire.**

J'ai bénéficié de l'aide de la BGE pour le montage de mon projet, l'aide à l'installation, la réalisation de l'étude de marché notamment ». Même s'il y

a un besoin, il faut se faire connaître et prouver que l'on a sa place et pouvoir en vivre. **« Les mairies sont d'un vrai soutien car au-delà de leur autorisation à se poser sur les places de villages, elles communiquent sur mon activité, c'est essentiel. Le bouche à oreille reste le meilleur moyen de communication. Pouvoir vivre de mon activité est effectivement l'objectif mais la satisfaction d'apporter un service utile et oublié est déjà une réussite. »**

Pour joindre Aurélie : 06.42.65.60.15





AIDES COUP DE POUCE

45 000 € d'aides attribuées aux entreprises du territoire en 2024 et 2025 :

- Maxime BOURUT (Création et réalisation de kit déco motocross à Aigre) • Michaël SASKOR (Travaux d'isolation, chape, carrelage, plâtrerie à Vouharte) • Anne TEILLET (école de pilotage et baptême de l'aire autogire et ULM à Aunac-sur-Charente) • Pascal GAUTHIER (création de spiritueux gastronomiques à Nanclars) • Gilles BOUILLETTE (Fabrication de portes et fenêtre en métal/atelier de métallerie à Aigre) • Grégory TARRAUD et Cheyenne BERNARD (Bar restaurant à Aunac-sur-Charente) • Gael PARISIS (Garage et mécanique automobile à Chenon) • Laura CUENOUD (salle de remise en forme à Aigre) • Kara JOHNSON SEARLE (institut de beauté à Aigre) • Bruno MARGUERITE (nettoyage, inspection de toiture par drone à Maine-de-Boixe) • Brioux VILLELEGIER (créateur d'aventures cyclistes à Fontenille) • Audrey BALMA VERD (Boulangère-pâtissière à Aunac-sur-Charente).



ACTUALITÉS PETITES VILLES DE DEMAIN (PVD) : des projets qui transforment nos communes

Le programme Petites Villes de Demain continue de porter ses fruits sur notre territoire, avec plusieurs chantiers en cours ou à venir dans les communes engagées. Petit tour d'horizon des avancées et projets en cours.

Mansle-les-Fontaines : la transformation du bourg se poursuit

La commune de Mansle-les-Fontaines poursuit les travaux d'aménagement de son centre-bourg. La troisième phase du chantier vient de s'achever, portant sur la réhabilitation de la rue Martin, de la place du 8 mai et de la place de la Résistance. Ces aménagements visent à améliorer le cadre de vie, la sécurité et l'attractivité de ces espaces centraux.

Aigre : un projet innovant pour l'espace France Services

Bonne nouvelle pour Aigre ! La commune a été sélectionnée dans le cadre de l'appel à projets "France Services – lieux innovants". Elle bénéficie ainsi d'un accompagnement pour concevoir l'aménagement et les services de l'extension de son espace France Services. Une première phase d'écoute des besoins des usagers, agents et élus vient de s'achever. Place maintenant à la seconde phase, dédiée à l'aménagement concret de l'espace.

La Boixe / Vars : une étude globale pour le quartier de l'école

Soucieuse d'un aménagement cohérent et durable, la commune de La Boixe mène une étude d'ensemble du quartier de l'école, en partenariat avec le CAUE de la Charente. Objectif : intégrer les cheminements doux, anticiper l'implantation de la future cantine, tout en valorisant les équipements déjà en place comme le pôle enfance-jeunesse communautaire et l'école. Une démarche réfléchie au service des habitants et de la jeunesse.

St-Amant-de-Boixe : cap sur la programmation des projets

La commune de St-Amant-de-Boixe bénéficiera prochainement d'un accompagnement par l'ANCT (Agence Nationale de la Cohésion des Territoires), dans le cadre du programme Petites Villes de Demain. Cet appui permettra à la collectivité de mieux programmer ses projets de développement et d'aménagement à venir afin d'anticiper les défis de demain.

À LOUER LOCAL DE KINÉSITHÉRAPIE

AU SEIN DE LA MAISON DE SANTÉ
PLURIDISCIPLINAIRE D'AIGRE

CONTACT
Communauté de communes Cœur de Charente
05 45 20 68 46 - 06 22 88 22 85
secretariat@coeurdecharente.fr

ZONE D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DES COTEAUX - LA BOIXE (VARS)

ICI TERRAINS À VENDRE

3 Hectares
divisibles

30 € HT/m²



DOSSIER : Que fait la Communauté de communes ?

48 communes

21 900
habitants

603 km²

LOGEMENT ET CADRE DE VIE

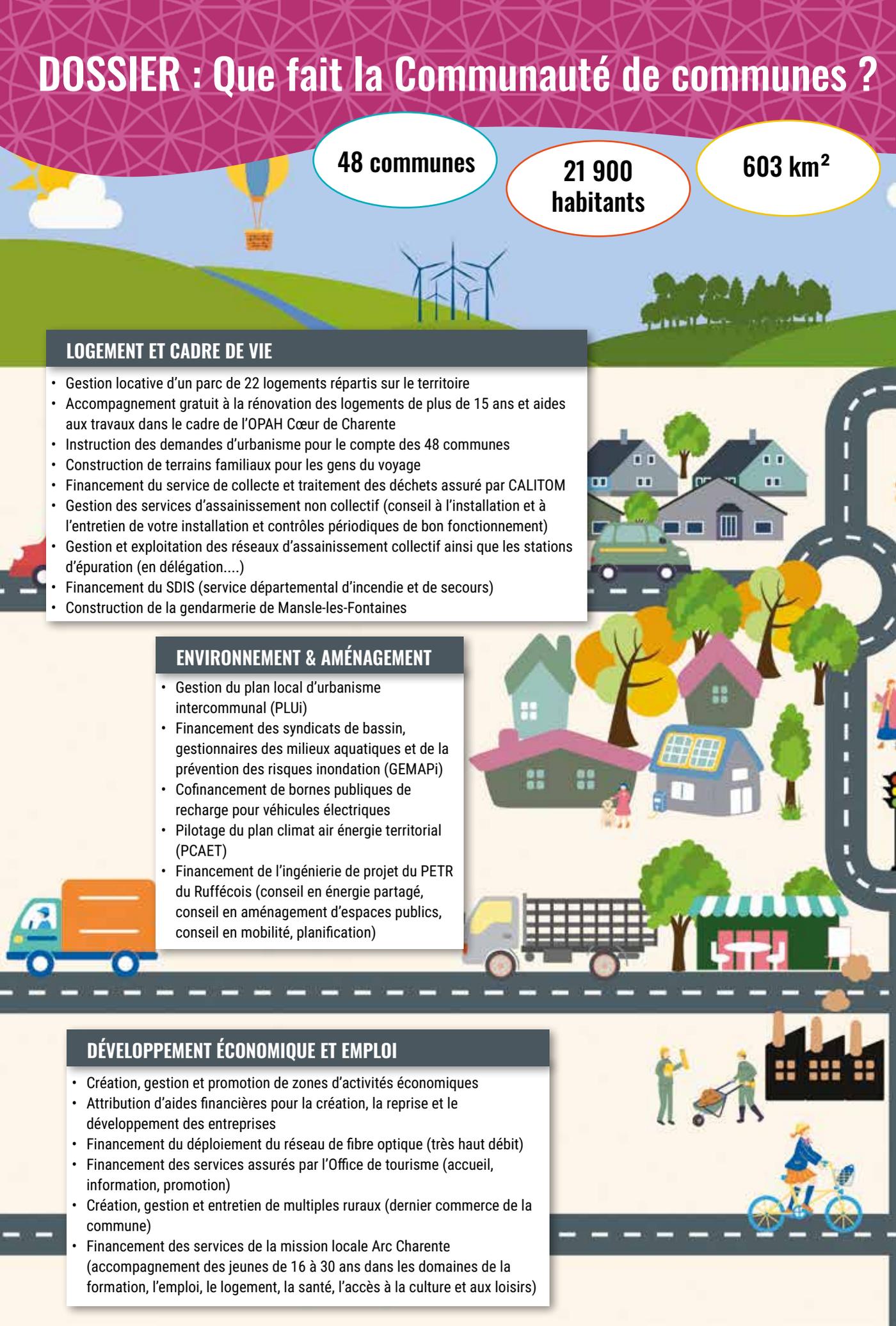
- Gestion locative d'un parc de 22 logements répartis sur le territoire
- Accompagnement gratuit à la rénovation des logements de plus de 15 ans et aides aux travaux dans le cadre de l'OPAH Cœur de Charente
- Instruction des demandes d'urbanisme pour le compte des 48 communes
- Construction de terrains familiaux pour les gens du voyage
- Financement du service de collecte et traitement des déchets assuré par CALITOM
- Gestion des services d'assainissement non collectif (conseil à l'installation et à l'entretien de votre installation et contrôles périodiques de bon fonctionnement)
- Gestion et exploitation des réseaux d'assainissement collectif ainsi que les stations d'épuration (en délégation...)
- Financement du SDIS (service départemental d'incendie et de secours)
- Construction de la gendarmerie de Mansle-les-Fontaines

ENVIRONNEMENT & AMÉNAGEMENT

- Gestion du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi)
- Financement des syndicats de bassin, gestionnaires des milieux aquatiques et de la prévention des risques inondation (GEMAPI)
- Cofinancement de bornes publiques de recharge pour véhicules électriques
- Pilotage du plan climat air énergie territorial (PCAET)
- Financement de l'ingénierie de projet du PETR du Ruffécois (conseil en énergie partagé, conseil en aménagement d'espaces publics, conseil en mobilité, planification)

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET EMPLOI

- Création, gestion et promotion de zones d'activités économiques
- Attribution d'aides financières pour la création, la reprise et le développement des entreprises
- Financement du déploiement du réseau de fibre optique (très haut débit)
- Financement des services assurés par l'Office de tourisme (accueil, information, promotion)
- Création, gestion et entretien de multiples ruraux (dernier commerce de la commune)
- Financement des services de la mission locale Arc Charente (accompagnement des jeunes de 16 à 30 ans dans les domaines de la formation, l'emploi, le logement, la santé, l'accès à la culture et aux loisirs)



Créée au 1^{er} janvier 2017, la Communauté de communes Cœur de Charente a vu évoluer ses champs de compétences au fil du temps. **La CDC a des champs d'action obligatoires et elle a décidé de porter des projets pour le territoire au delà de ses compétences dites «obligatoires».**

Depuis 2017, de nouvelles compétences ont été progressivement intégrées, telles que : le déploiement de bornes publiques de recharges pour véhicules électriques, le déploiement du très haut débit, le financement des actions portées par les syndicats de bassin en matière de GEMAPI, la gestion des systèmes d'assainissement collectif (réseaux et stations d'épuration), la gestion et la promotion des zones d'activités économiques.

La Communauté de communes agit dans votre quotidien et déploie des services publics pour ses habitants, tout en favorisant l'accueil et le développement des entreprises et commerces qui font la vitalité et la qualité de la ruralité.



SPORT, LOISIRS ET CULTURE

- Gestion et financement d'équipements multisports (Aigre et St-Amant-de-Boixe)
- Gestion de la piscine de Mansle-les-Fontaines
- Gestion de baignades naturelles (La Boixe/Vars et Les Gours)
- Gestion de l'école multisports d'Aigre
- Organisation d'événements culturels + attribution d'aides financières aux écoles du 1^{er} degré, associations et communes organisatrices d'animations culturelles
- Gestion, promotion et développement culturel de la maison du patrimoine de Tusson
- Cofinancement de l'Espace d'Architecture Romane de St-Amant-de-Boixe



SERVICES AUX FAMILLES

- Relais petite enfance, pour trouver un mode de garde
- Crèches collectives (Aigre, Mansle-les-Fontaines et La Boixe/ Vars), une offre complémentaire aux assistantes maternelles
- Centres de loisirs (Aigre, Mansle-les-Fontaines, La Boixe/Vars)
- Espace jeunes (Aigre, Mansle-les-Fontaines, La Boixe/Vars et bientôt une antenne à St-Amant-de-Boixe)
- Lieu d'accueil enfants parents (Aigre, Mansle-les-Fontaines et La Boixe/Vars), lieu d'accueil gratuit pour les parents d'enfant de moins de 6 ans et les futurs parents
- Ludothèque mobile, un service itinérant sur les communes
- Été actif et solidaire, des animations durant la période estivale



SANTÉ

- Construction et gestion locative de maisons de santé pluridisciplinaires (Aigre, Aunac-sur-Charente et St-Amant-de-Boixe)
- Actions partenariales dans le cadre du contrat local de santé du Ruffécois (accès aux soins, prévention santé, santé environnementale)

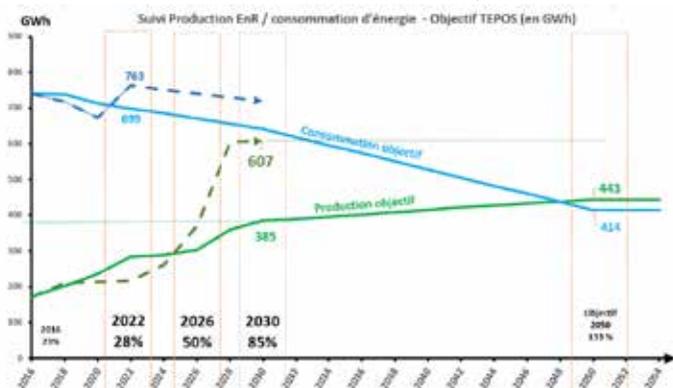
ENVIRONNEMENT - ASSAINISSEMENT

TEPOS > TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE

La priorité aux énergies renouvelables et à la réduction de notre consommation d'énergie.

Dès 2017, la Communauté de communes Cœur de Charente s'est engagée dans la démarche TEPOS, dans le but de couvrir d'ici 2050 les besoins énergétiques du territoire par les énergies renouvelables produites localement.

Pour y parvenir, la CdC s'est fixée dans son PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial) des objectifs de productions d'énergie renouvelable et de réduction de la consommation d'énergie (respectivement 443 GWh et 414 GWh en 2050, en traits pleins sur le graphique ci-dessous) :



EN BLEU : consommation d'énergie sur la CDC (toute énergie confondue)

Trait plein : objectif **Pointillé** : constat jusqu'en 2022 puis estimations

EN VERT : production d'énergie renouvelable sur la CDC **Trait plein** : objectif

Pointillé : constat jusqu'en 2022 puis estimations

Compte tenu notamment des parcs éoliens et photovoltaïques en service ou autorisés à ce jour, **la production totale d'énergie renouvelable est estimée à 607 GWh* dès 2030** (en pointillés verts), soit 57% de plus que l'objectif du PCAET (385 GWh* en 2030) et 37% de plus que l'objectif TEPOS (443 GWh* en 2050).

À l'inverse, l'évolution de la consommation d'énergie du territoire n'est pas celle attendue (en pointillés bleus).

🔔 Il est donc nécessaire d'axer nos efforts sur la réduction de notre consommation d'énergie.

Le secteur du bâtiment (résidentiel et tertiaire) représente à lui seul 37% de la consommation finale d'énergie. La CdC a ainsi décidé de rénover thermiquement 8 bâtiments communautaires d'ici 2026 et s'engage dans la mise en œuvre d'une Opération Programmée de l'Habitat (OPAH > voir article dédié en page 3).

* GWh = Gigawatt-Heure

ASSAINISSEMENT : LES GESTES ÉCO-CITOYENS

Mon installation d'assainissement non collectif ou d'assainissement collectif est sensible à certains produits pouvant être tout aussi néfastes pour l'environnement que pour son fonctionnement.

Il est fortement déconseillé de jeter les produits suivants :

- huiles et graisses de friture et de vidange ;
- peinture, solvants ;
- cires, résines ;
- produits pétroliers ;
- tous les types de pesticides ;
- tous les produits toxiques (cf. étiquetage) ;
- les objets difficilement dégradables : mégots de cigarettes, protections féminines, préservatifs, cendres, déchets ménagers, chiffons, emballages, lingettes, etc.



LES BIBLIOTHÈQUES/MÉDIATHÈQUES

Historiquement, la CdC du Pays d'Aigre disposait de la compétence bibliothèque et de la gestion des sites d'Aigre, St-Fraigne et Tusson. Lors de la fusion des CdC, dans une volonté d'harmoniser les modes de fonctionnement, les élus communautaires ainsi que les communes concernées, ont décidé de rétrocéder aux communes les trois bibliothèques le 1^{er} septembre 2025.



> **La commune de St-Fraigne** va reprendre l'activité bibliothèque dans la Maison de l'eau avec des ouvrages proposés sur les thématiques de l'eau, du jardin, de la biodiversité. Périodes d'ouverture au public : toute l'année le mardi et le jeudi de 10h à 12h + tous les 1^{ers} samedis de chaque mois de 14h à 17h.

Tél. : 05.45.21.57.65

> **La bibliothèque de Tusson** a fermé ses portes définitivement le 29 mai dernier avec une reconversion en lien avec le projet communautaire d'un espace d'exposition en prolongement des espaces muséographiques de la Maison du patrimoine.

Le rez de chaussée est d'ores et déjà consacré à l'exposition sur la découverte du patrimoine néolithique en Nord Charente.

> **La commune d'Aigre** reprend quant à elle l'entière gestion de la médiathèque. Elle est ouverte du mardi au samedi. Mardi et vendredi 16h30-18h ; mercredi 14h-18h ; jeudi et samedi 10h-12h.

Tél : 05.86.75.01.40

La Communauté de communes conservera néanmoins le financement de la bibliothèque numérique SESAME à hauteur de 3 300€/an ainsi que le partenariat avec l'ensemble des bibliothèques dans le cadre du Festival Départemental Graines de mômes, à hauteur de 2 000€/an.

EXPOSITION
Arts Singuliers
Pluri' **ELLES**

17 artistes
Adèle Bessy
Annie Gabrielle Mallet
Antok Pagueu
Briquet
Carole Pargillon
Claire Richez
Claudine Goux
Danielle Compère
Dominique Fossey
Eveline Poitot
Hélène Youssef
Hugunta Machado Rizo
Laurence Giotz
Marie VDB
Monique Le Hingrat
Valérie Vincent
Yovell Houssain

MAISON DU PATRIMOINE
4 route d'Aigre
TUSSON (16)

24 JUN
21 SEPT

ENTRÉE LIBRE

Jusqu'au 31 août
Mardi
10h30-12h30 / 14h30-18h30
Mercredi ou dimanche
10h30-12h30 / 14h30-18h30

En septembre
Vendredi, samedi, dimanche
10h30-12h30 / 14h30-18h30

Vernissage : 4 juillet à 18h30
Renseignements : asso@maison-marguerites.org
Contact : 05 80 57 58 82 ou 07 71 35 15 45
www.maison-marguerites.org

La Cdc donne la main cette année à l'association « Maison Marguerites » qui s'installe dans la Maison du patrimoine de Tusson. 17 artistes féminines autour de l'art singulier seront exposées tout l'été, jusqu'aux journées du patrimoine. Des artistes exceptionnelles à découvrir absolument. **Entrée libre**

Ouverture le 24 juin.

Vernissage le 4 juillet avec un concert de Joao.

www.maison-marguerites.org



PATRIMOINE NATUREL

L'ERMITAGE DE PUYMERLE, Espace naturel sensible

L'ermitage de Puymerle, situé sur la commune d'Aussac-Vadalle et géré par Cœur de Charente, est un site historique qui dispose d'un patrimoine bâti et naturel exceptionnel. Après avoir fait l'objet d'un diagnostic écologique par Charente Nature en 2024, **il vient d'être classé ENS, Espace Naturel Sensible** par le Département. Ce site se caractérise par la présence d'arbres remarquables par leur taille et leur âge, par la présence de prairies et de pelouses

calicoles ainsi que par la diversité des espèces. Cette démarche s'inscrit dans une volonté commune de protéger et valoriser le site tout en sensibilisant et en informant le visiteur des enjeux de préservation de la biodiversité.

Cœur de Charente compte aujourd'hui 5 ENS :

- les îles de Vouharte
- les marais de St-Fraigne
- la forêt de la Boixe à Vervant, Cellettes et Maine de Boixe
- les Couradeaux à Charmé, Courcôme et Salles-de-Villefagnan.

RETOUR EN IMAGES



Les professionnels de l'habitat échangent sur l'OPAH **• St-Amant-de-Boixe - 20 mars**

Artisans, agents immobiliers, notaires, diagnostiqueurs, établissements bancaires étaient au rendez-vous pour s'informer sur les différentes aides possibles pour leurs clients dans le cadre de la mise en place de l'Opération Programmée de l'Habitat sur le territoire Cœur de Charente.



Les collégiens se forment à la vie des Néolithiques **• Tusson - 18 avril**

Dans le cadre de sa démarche de valorisation du patrimoine Néolithique, la CdC participe au dispositif du Département « Collège et Patrimoine » et reçoit tous les ans près de 200 élèves de 6^e. En partenariat avec l'Association MégaNéo, la CdC Val de Charente, les élèves découvrent notamment les films des restitutions 3D, un atelier maquette d'un tumulus, un atelier bac de fouilles et partent ensuite sur les sites Néolithiques.



On fête la nature et l'arbre tout le mois de Mai ! **• Puymerle (Aussac-Vadalle) - 11 mai**

Puymerle a accueilli un spectacle en théâtre d'improvisation afin de mettre en avant la riche histoire du lieu. Une introduction par le Département de la Charente a permis de comprendre ce qui a conduit à préserver ce site et le labeliser « Espace Naturel Sensible ».



Cœur de Charente en ordre de marche ! **• Valence - 12 avril**

La CdC Cœur de Charente dispose d'une offre de 55 sentiers pédestres balisés, des sentiers d'interprétations, des sentiers de découverte. Cette offre a été présentée à l'occasion d'une randonnée organisée sur le sentier de Bourgon à Valence.



Les jeunes ont la parole **• Tourriers - 16 janvier**

Lors de la Commission jeunesse de la CdC Cœur de Charente, face aux élus, les jeunes ont pris la parole pour évoquer les sujets qui les concernent. La collectivité soutient l'engagement citoyen des jeunes et favorise les initiatives.

Les vacances de Pâques en centre de loisirs !

Pour les enfants, les vacances sont aussi l'occasion de découvrir des activités qui puissent devenir un jour un métier.



Plus tard je voudrais être pompier !!



Le jardinage, une activité intergénérationnelle !



Tous aux abris ! les jeunes s'initient au tir à l'arc



Un camion aménagé pour vous aider à adapter votre logement • La Boixe (Vars) – 13 mai

Dans le cadre de l'OPAH, le camion SOLIHA s'est déplacé à La Boixe/Vars et Mansle-les-Fontaines pour informer les aidants et les personnes en perte d'autonomie sur les solutions d'adaptation des logements et les aides financières.



Les équipes de la CdC se renforcent, 15 nouvelles recrues depuis 2024.

Léa ROCHIER, Maëly PEROCHON, Carole TABUTEAU (crèche - La Boixe/Vars), Julie CHANOURDIE (crèche - Aigre), Alice COSSET (crèche - Mansle-les-Fontaines et Aigre), Maximilien CAZES, Rowan MARIEZ, Candice METURA, Bénédicte VALLADE, (centre de loisirs - La Boixe/Vars), Léa FACHIN (centre de loisirs - Aigre), Johanna GUILLOTEAU et Salomé CHARENAT (service urbanisme), Marc ROBERT et Lucy HAREL (service assainissement), Christine VALLIERE (entretien des locaux), Céline CORDEAU (service développement économique).



BARBEZIÈRES

FOCUS

Mais qui a volé le puits de la Brousse ?

En effet quelle ne fut pas la surprise des habitants en constatant courant décembre 2024 que le puits situé au lieu-dit la Brousse avait été dérobé et laissait place à un trou béant.

Mais la solidarité existe ! La reconstruction sera faite au printemps par un artisan du village avec le soutien d'un généreux donataire pour ce qui est de la margelle.

Les puits rythmaient la vie des villages, dont l'eau se partageait entre les habitants d'un hameau. Il était donc important pour tous de reconstruire ce puits.



UNE JOIE DE VIVRE INDÉNIABLE

Petit village de Charente de 125 habitants, situé à la limite des Deux-Sèvres et de la Charente-Maritime, Barbezières respire la tranquillité et la joie de vivre.

En plus du bourg, 2 hameaux La Brousse et Lucheville (partagé par moitié avec Ranville-Breuillaud) et une ferme isolée Le Bouchaud, composent la commune. Les habitants s'appellent les berbicariennes et les berbicariens.

« *Pas de restaurant ni de commerce à Barbezières, mais 3 km plus loin à Verdille nous avons tout ce qui comble facilement les besoins des habitants* » précise Mme Boizumault, maire du village et native de Barbezières.

La commune compte régulièrement de nouvelles installations, des retraités comme des actifs parfois, avec des enfants qui vont à l'école à Verdille. Durant une semaine, à l'occasion de l'Été actif, dispositif du Département, l'association Loisirs au village propose de nombreuses activités et participe au dynamisme de la commune, en compagnie des enfants et des adultes.

À VOIR, À FAIRE

- 1 sentier de randonnée balisé en jaune de 8 km au départ de l'église
- L'église Saint-Martin
- Musée de collections diverses (monnaies, outils, armes, etc)
- Le four communal

Mairie ☎ 05.45.21.00.62

L'histoire du village est très riche,

précise Mme le maire, et nous en gardons de très beaux monuments. L'église Saint-Martin, classée Monument Historique depuis 1993, qui fut donnée à l'abbaye de St-Amant-de-Boixe en 1080 puis dépendra d'une commanderie de Templiers.

Le château de Barbezières, qui succéda à une ancienne motte féodale fut construit au XV^e siècle par la famille de Barbezières issue des seigneurs de Marcillac. Après avoir frôlé la destruction dans les années 1970, le château fut restauré par des propriétaires successifs. Il est actuellement en vente. Enfin, à Lucheville, le château qui domine le hameau fut, lui, construit au XIX^e siècle (privé).

« *Aujourd'hui à Barbezières il n'y a plus de seigneurs, mais il y a des agriculteurs, des assistantes maternelles et des artisans* ». Quelques jeunes se sont installés et Elisabeth Figarol, formée à l'école Boule, en est l'exemple. L'enfant du pays est installée depuis 2002 comme tapisserie, décoratrice.



SAINT-FRONT

photo © Sam Hanot - St Front

Un cadre de vie à préserver

« La vallée du Son-Sonnette c'est notre richesse ». C'est le cri du cœur de M. Sébastien Charriaud, maire de la commune et de ses élus. L'eau et la pierre sont des éléments présents dans la commune et qui servent de fil conducteur. La commune est composée de 17 hameaux. Une commune très très étendue de 1335 ha.

Saint-Front est une commune très active, dynamique grâce à ses associations. Le club équestre « Carrou'Zèle » a fait sa réputation depuis de nombreuses années et accueille un grand nombre d'adhérents. Les éducateurs forment des cavaliers dans l'espoir d'accéder à des championnats nationaux. C'est le cas cette année car 10 enfants partent défendre leurs chances aux championnats de France à Angers.

Un autre incontournable sur la commune, l'action portée par l'association « Truck miniature » à l'occasion du Téléthon. Une mobilisation solidaire avec des défilés de vieux tracteurs, camions et des baptêmes qui permettent de récolter une très belle somme tous les ans. Sans oublier le brin d'aillet annuel

À VOIR, À FAIRE :

- 2 sentiers de randonnée balisés, de 8 km et 14 km au départ de la mairie
- L'église Saint-Front

organisé par le comité des fêtes.

C'est aussi une commune qui a conservé des entreprises, alors même qu'il ne reste plus qu'un seul agriculteur. L'installation d'un jeune couple en culture maraîchère au Logis de Romefort, redonne de l'élan à la commune. « *Tout le monde a à cœur de mettre en avant le côté dynamique du milieu rural* » précise M. le maire ; « *c'est un vrai choix de vie, dans un cadre préservé et c'est notre rôle de l'entretenir* ».

Un monument emblématique de la commune, **l'église Saint-Front**, trône fièrement et domine la vallée par son imposant clocher-porche. Les élus s'emploient à restaurer cet édifice bâti au XII^e siècle et qui fera l'objet de nombreuses modifications. L'église a la particularité d'avoir été construite au-dessus d'une grotte naturelle, qui a pu être utilisée comme crypte.



photo © Sam Hanot - St Front

FOCUS

La seconde vie du matériel de l'école

Fermée en 2023, l'école communale a marqué la vie de la commune et de ses habitants depuis la fin du XIX^e siècle.

L'équipe municipale a réfléchi à la meilleure façon de se défaire de tout le matériel présent dans l'école. Dans un premier temps, il a été décidé d'en faire bénéficier les écoles de proximité, à savoir Aunac/Charente, Cellefrouin et Val-de-Bonnœuvre. Enfin, les élus ont souhaité participer à l'action Solidarité Mayotte. Une collecte a vu le jour dans de nombreuses communes de Charente et Saint-Front a pu envoyer des petites fournitures, des bureaux, ordinateurs et jeux extérieurs.



Mairie ☎ 05.45.39.23.58

mairie.saintfront@wanadoo.fr



LA BOIXE (MONTIGNAC-CHARENTE ET VARS)

FOCUS

La Boixe, une commune engagée pour l'environnement .

Aménagement des cours d'école et leur végétalisation

À l'école de Vars, la réfection de la cantine permet de repenser son accès de l'école et de fait son intégration dans le quartier... Et c'est aussi l'opportunité de végétaliser la cour d'école entièrement bitumée.

À Montignac, l'initiative participative citoyenne portant la végétalisation du bourg a permis d'identifier les lieux qui nécessitent une intervention. La cour d'école entièrement enherbée est une priorité.

Le CAUE pour son expertise dans le processus d'aménagement et le PETR du Ruffécois dans celui de la végétalisation, accompagnent les élus pour mener à bien ces projets.

Les enjeux sont multiples : adapter les espaces aux différents usages, gagner en fonctionnalité, garantir la sécurité, apporter de la fraîcheur face au changement climatique, intégrer les eaux pluviales, favoriser la biodiversité.

La commune nouvelle de la BOIXE est née le 1^{er} janvier 2025.

En quelques chiffres, La Boixe, c'est environ 2 850 habitants, 36,09 km² de superficie, 34 agents municipaux, 33 élus, 1 mairie, 1 mairie annexe, 2 écoles, des commerces et services essentiels à la population, des professionnels de santé, une maison France services, des restaurants, une médiathèque, des salles de sports et de nombreuses entreprises. La vie locale est rythmée par un programme événementiel varié, conçu pour séduire un public aux goûts divers. Des mélodies classiques de Piano en Valois aux sonorités Rock de la fête de la musique, en passant par le tennis de table, la danse et le théâtre, chacun est invité à se laisser tenter. « *Ce qui fait la force et la richesse de la commune c'est son tissu associatif* » assure l'équipe municipale, qui œuvre aux côtés du maire, Jean-Marc de Lustrac.

Que vous soyez un jeune ou un adulte, vous trouverez forcément une activité qui vous plaira ! La mairie soutient ses

associations par le biais de subventions, à travers un soutien technique de la part des employés communaux ainsi que par le prêt de matériel.

Le fleuve Charente, un lien entre tous

La Charente, fleuve emblématique de la région, serpente à travers une grande partie du territoire de la commune de La Boixe. Outre les paysages magnifiques et la riche biodiversité qu'elle abrite, elle constitue un cadre idéal pour les activités de plein air, telles que la randonnée et le canoë-kayak à l'Hippodrome de Montignac, ou encore le farniente à la base de loisirs du Portal à Vars.

Soucieux de préserver les liens entre les différents hameaux de la commune et ses lieux de vie, les élus travaillent en concertation avec les collectivités du territoire à l'élaboration d'un plan de mobilités douces, favorisant ainsi une circulation aisée au sein de la commune.



À VOIR, À FAIRE :

- 2 sentiers de randonnée balisés à Vars, de 8,5 km et 11,5 km
- 2 sentiers de randonnée balisés à Montignac, de 9 km et 12 km
- 1 boucle vélo

Mairie ☎ 05.45.39.73.04

www.mairie-vars16.fr

www.montignac-charente.fr

QUELQUES DATES À NE PAS MANQUER !

26 juin • 20h	Puymerle (Aussac-Vadalle)	
27 juin • 20h	Château de Lucheville (Barbezières)	Concert - Cœur en scène Festival - gratuit + d'infos www.coeur-en-scene.fr
28 juin • 20h	Au pied de l'église de Mouton	
29 juin • 16h	Logis de St-Amant-de-Bonnieure	
28-29 juin	Tusson	L'échappée charentaise : courses cyclistes, rando pédestres, patrimoine, gastronomie
2 juillet • 11h	Vouharte (église)	« Les mercredis du vitrail » : visite des vitraux par le maître-verrier
4 juillet • 20h	Tusson - Maison du patrimoine	Concert Groupe Joao (musique pop-rock)
5-6 juillet	Mansle-les-Fontaines - Fontclaireau	Festival Monpapl'art
11 juillet • 11h	Tusson (atelier Coline Fabre)	« Les ateliers du vitrail » : visite de l'atelier de Coline Fabre, maître-verrier
15 juillet • 20h30	Villognon	Concert Groupe Diya (Musique Mandingue moderne / groove, Afro, Reggae)
17 juillet • 19h-23h	Mansle-les-Fontaines	Marché de nuit
17 juillet • 19h30	Montignac-Charente	Courses de chevaux - nocturne (trot)
19 juillet	Cellefrouin	Banquet costumé dans le cadre du Millénaire de l'église abbatiale
20 > 25 juillet	Mansle-les-Fontaines	Stage international de danse
20 juillet • 9h	Rendez-vous tumulus de Vervant	Rallye patrimoine Néolithique en Ruffécois Inscription obligatoire Office de Tourisme 05.45.20.39.91
23 juillet • 11h	Villejésus (église)	« Les mercredis du vitrail » : visite des vitraux par le maître-verrier
24 juillet • 19h30	Montignac-Charente	Courses de chevaux - nocturne (trot)
25 juillet • 11h	Ruffec (atelier St-Joseph)	« Les ateliers du vitrail » : visite de l'atelier de Philippe Riffaud, maître-verrier
25 juillet • 20h30	Abbaye de St-Amant-de-Boixe	Concert dans le cadre des « Vendredis du cloître »
26 juillet	Villejésus	Course des 2 cagouilles
26 juillet > 3 août	Abbaye de St-Amant-de-Boixe	Festival Dom Rémi Carré - Musiques de chambre & orgue
30 juillet • 11h	Luxé (église)	« Les mercredis du vitrail » : visite des vitraux par le maître-verrier
2 août	Cellefrouin	Marché artisanal (10h-19h) • retraite aux flambeaux & feu d'artifice (21h30) dans le cadre du Millénaire de l'église abbatiale
2 août	Les Gours - Plan d'eau	« Point-folle en fête » Spectacle de lumière et feu d'artifice musical
2 août • 19h	Luxé	Courses de chevaux + concert des Forbans à 18h
5 août • 17h-22h	Tusson	Regal'Art - Marché nocturne (producteurs, artisans, artisanat d'art, concert)

COUPON DÉTACHABLE ✂

ABBAYE DE ST-AMANT-DE-BOIXE

**2 entrées gratuites
pour les habitants Cœur de Charente**

Cœur de Charente soutient l'abbaye et souhaite par cette action, en 2025, permettre à tous les habitants du territoire de devenir ambassadeur de ce site incontournable.

7 août • 19h30	Montignac-Charente		Courses de chevaux - nocturne
7 août • 21h45	St-Fraigne		Ciné plein air
7 > 10 août	Bayers, Chenommet et Aunac		Festival musical « C(h)œurs d'église »
8 août • 20h30	Abbaye de St-Amant-de-Boixe		Concert dans le cadre des « Vendredis du cloître »
8 août • 22h	Aigre - Parc des Charmilles		Ciné plein air - « La Petite vadrouille »
10 août	Aigre		Spectacle décentralisé Festival de Confolens - le Kirghizstan
14-15-16 août	Villejésus (Aigre)		Frairie et course cycliste
17 août • 14h30	Mansle-les-Fontaines		Courses de chevaux
18 août	Mansle-les-Fontaines		Marché de nuit et spectacle pyrotechnique Base du Champion
20 août • 21h30	Abbaye de St-Amant-de-Boixe		Les nuits des abbayes - gratuit
21 août • 17h30	Montignac-Charente		Courses de chevaux - semi-nocturne
31 août	Cellefrouin		Messe de commémoration du Millénaire - Repas partagé et conférence - dans le cadre du Millénaire de l'église abbatiale
6 sept.	Mansle-les-Fontaines		Forum des associations - salle Gautier Capuçon
7 sept.	Cellefrouin		Randonnée du Millénaire - Repas sorti du sac - Conférence (15h) - Concert de musiques anciennes (16h- église) • Millénaire de l'église abbatiale
13-14 sept.	St-Fraigne		Fête de la confiture et des traditions d'automne et de l'osier
20 sept.	Mansle-les-Fontaines		Soirée Cabaret show - salle Gautier Capuçon
20-21 sept.			Journées Européennes du Patrimoine https://journeesdupatrimoine.culture.gouv.fr/
21 sept. • 18h	Cellefrouin - église		Chorale « Gospel en Borderies » • Millénaire de l'église abbatiale
3 oct.	Tusson		Concert à la Gueule du Loup
11-12 oct.	Mansle-les-Fontaines - Parc floral		Les Florales : conférences, ateliers, spectacles, marché gourmand

Retrouvez toutes les manifestations sur www.destination-nordcharente.com

MARCHÉ DES PRODUCTEURS

- 9 juillet > La Boixe/Vars
- 18 juillet > Aigre
- 24 juillet > Puyréaux
- 8 août > Mansle-les-Fontaines

TUSSON ESCAPE GAME

du 3 juillet au 31 août 2025

« LE SECRET DE MARGUERITE »

Escape game historique

IL EST TEMPS DE DIRE LA VÉRITÉ SUR L'IMPLICATION DE MARGUERITE D'ANGOULÊME DANS LA LIBÉRATION DU ROI DE FRANCE...

Pour jouer en famille et découvrir un nouveau personnage qui a construit l'Histoire de Tusson

3 créneaux : 11h - 15h - 17h
Durée : 50 min

Sur réservation : 07 71 35 15 45

Tarifs : 12 € / personne
10 € pour les -12 ans

TUSSON Maison du patrimoine

Le 7ème Art s'invite aux jardins

Nouveauté 2025

Visitez les jardins de St-Fraigne autrement avec 2 enquêtes à suspenses.

Tél. 05.45.21.57.65

COUPON DÉTACHABLE ✂

ABBAYE DE ST-AMANT-DE-BOIXE

CE COUPON EST VALABLE :

- sur présentation d'un justificatif de domicile
- uniquement pour l'entrée de l'espace muséographique en visite libre
- pour l'année 2025

+ D'INFOS : 05.45.94.24.27 <https://abbayesaintamantdeboixe.fr/>